

Rencontre du Club Climat du 24/01/2019

Ateliers de partage du diagnostic Climat du Pays Rhénan

1. Thème bâtiment / habitat

Rénovation

- Développer un lieu d'accueil centralisé (idéalement dans la future maison de service MSAP) avec une permanence et un espace numérique pour offrir un conseil fiable et personnalisé aux habitants.
- Mettre en place un espace numérique pour informer la population sur les nouvelles techniques et nouveaux matériaux adaptés au bâtiment.
- Sensibiliser les particuliers et les entrepreneurs (architectes et artisans) aux enjeux de l'efficacité énergétique des bâtiments.
- Mener une campagne pour identifier les bâtiments énergivores (caméra thermique) : sensibiliser les propriétaires aux économies possibles et les informer sur les outils et les aides existants.
- Informer sur le lien entre isolation et besoin de chauffage.
- Mettre en place un espace d'information fiable et intelligible sur les solutions pour la transition énergétique et les retours sur investissement.
- Mettre en place de nouvelles aides financières.
- Inciter les mairies à proposer aux habitants de consulter le CAUE lors de la vente et de l'acquisition des habitats.
- Mettre en place une stratégie de communication pour améliorer la lisibilité et la visibilité des aides destinées aux particuliers.
- Développer des aides financières pour les diagnostics énergétiques des maisons individuelles.

Rénover les systèmes de chauffage

- Réfléchir à la performance du chauffage à bois et aux émissions polluantes associées pour ne promouvoir que des solutions exigeantes et de qualité.
- Réfléchir à l'opportunité de développer un label pour la vente de bois sec afin de limiter le CO2.
- Sensibiliser à l'utilisation du bois sec.
- Étudier l'opportunité de développer des chaufferies collectives à l'échelle des quartiers, et des réseaux de chaleur dans tous les lotissements. Réfléchir aux solutions qui utilisent la biomasse et commencer par le projet de ZA de Drusenheim.
- Développer une réflexion sur l'utilisation de la nappe phréatique pour le rafraîchissement des bâtiments.

Agir sur les nouvelles constructions

- Développer une offre de conseil à l'implantation des bâtiments nouveaux.
- Favoriser le bois et les écomatériaux dans les nouvelles constructions.
- Inciter à l'autoconsommation et au développement des énergies renouvelables à l'échelle des bâtiments privés.
- Tenter d'organiser des sensibilisations le degré de sensibilisation des architectes et des décideurs locaux à l'excellence énergétique.
- Favoriser autant que possible la mise en place de toits végétalisés.
- Imposer dans les communes des critères environnementaux pour l'obtention des permis de construire.

Remodeler l'urbanisme et l'aménagement

- Imposer des critères bioclimatiques dans le PLUI.
- Favoriser la biodiversité au centre des villes et villages, en sensibilisant les habitants à des actions à conduire en ce sens.
- Favoriser les couleurs claires pour l'habitat (toitures, façades, sols...) et la végétalisation afin d'éviter les îlots de chaleur.

Favoriser des usages domestiques plus sobres en énergie

- Travailler sur le confort d'été : installer des brise-soleils et implanter des arbres. Commencer par les écoles.
- Encourager la récupération et la réutilisation des eaux de pluie.
- Lutter contre la précarité énergétique.

Rendre exemplaire les bâtiments publics

- Mettre en place une action groupée et accompagner les villes dans la rénovation des bâtiments communaux.
- Rénover les bâtiments publics : s'inspirer des bâtiments à énergie positive.
- Développer le solaire photovoltaïque sur les bâtiments publics.
- Imposer la performance environnementale (et non pas seulement énergétique) comme critère de choix principal pour tous les appels d'offres de bâtiments publics.

Éclairage

- Abaisser la puissance des éclairages publics et généraliser les LED.
- Utiliser des chaufferies bois pour les collectivités et développer la filière bois.
- Réfléchir à de nouveaux usages pour le réseau électrique d'éclairage : smart grid.
- Associer détection de mouvement et éclairage public dans certaines zones.
- Lutter contre la pollution lumineuse.

Réduire l'impact du bâti tertiaire, commercial et industriel

- Anticiper la RE 2020 (future réglementation du bâtiment) dans les autorisations de permis de construire pour la ZA.

2. Thème mobilité et transports

Limiter les déplacements

- Développer le télétravail dans la collectivité.
- Inciter les entreprises à développer le télétravail.
- Développer des hubs multiservices : point de retrait ; agence postale.
- Créer des tiers lieux (coworking) et favoriser le télétravail.
- Maintenir les commerces proximité.
- Favoriser l'emploi local.
- Favoriser le développement de maisons de santé.
- Mettre le wifi dans les lieux publics.

Limiter l'impact de la voiture individuelle

- Améliorer la communication auprès des citoyens sur les solutions de covoiturage; lutter contre l'autosolisme; travailler avec les associations pour promouvoir le covoiturage; favoriser les rencontres entre covoitureurs.
- Mettre en place des solutions d'autopartage.
- Face au futur GCO et à ses conséquences en termes de pollution et de nuisances : instaurer une taxe poids lourds, instaurer une réduction de la vitesse au niveau des communes les plus proches, compenser l'effet pollution par des plantations massives.

Faciliter l'accès à des véhicules moins polluants

- Mettre en place de véritables stations de recharge des véhicules électriques constituées de plusieurs bornes à très haute puissance pour recharger rapidement les véhicules en transit.
- Mettre en place dans les zones urbaines, sur la voie publique, de solutions de charge quotidienne pour tous les usagers n'ayant pas accès à une prise de courant (pas de garage, pas de parking).
- Identifier le potentiel du territoire en matière de production de biocarburants.
- Mener une réflexion pour encourager le fret fluvial et ferroviaire.
- Limiter le transport routier de marchandises.

Rendre les transports en commun plus attractifs

- Agir pour améliorer la fréquence des trains, notamment le week-end.
- Travailler de concert avec les partenaires territoriaux pour réduire les tarifs ou proposer la gratuité des transports en commun.
- Développer les petites lignes ferroviaires
- Électrifier la ligne TER de la SNCF.
- Mener une enquête terrain auprès des administrés pour mieux identifier les besoins en matière de transports en commun.
- Réfléchir à la possibilité de mettre en place des transports à la demande ou un réseau de minibus pour les déplacements inter villes dans le territoire.

- Travailler avec la SNCF et la Région pour améliorer : la fréquence de train, notamment tôt le matin, en début d'après-midi et tard le soir ; la capacité de stockage en vélos ; la fréquence en période de vacances scolaire ; la capacité des trains.
- Travailler avec la SNCF et la Région pour baisser les tarifs des déplacements occasionnels en train.
- Travailler avec la SNCF et la Région pour inciter investir dans des trains à hydrogènes sur les tronçons non électrifiés.
- Encourager le développement du fret ferroviaire notamment dans la Zone d'Activité de Drusenheim/Herrlisheim.

Renforcer l'intermodalité

- Développer le réseau de bus entre les gares.
- Continuer les travaux pour améliorer l'intermodalité, notamment en développant les places de parking et de vélos dans les gares.
- Autoriser l'embarquement des vélos dans les transports en commun.
- Réfléchir à l'intermodalité et équiper des arrêts de bus de râteliers à vélos.

Favoriser les modalités douces

- Développer le réseau de pistes cyclables sur le territoire.
- Développer des pédibus – hippobus pour les transports scolaires
- Sensibiliser les citoyens aux modalités douces, notamment les jeunes dans les écoles.
- Développer des zones piétonnes devant les écoles.
- Développer le réseau de pistes cyclables et le sécuriser.
- Développer une liaison cyclable est-ouest entre Rastatt et Haguenau.
- Mettre en place des vélos en libre-service.
- Mettre en place un espace pour tester les alternatives en termes de mobilité.
- Développer un plan de communication écomobilité.
- Réfléchir à la possibilité d'effectuer certains travaux publics en cheval (collecte des déchets; transport scolaire; débardage...).

3. Thème agriculture et consommation

Favoriser des techniques et des modes de production moins émettrices

- Sensibiliser, former et encourager les agriculteurs à adopter des pratiques qui impactent moins le climat et la santé : techniques culturales simplifiées ; non-labour, agriculture raisonnée, zéro pesticide, réduction des intrants.
- Diversifier les cultures et développer une approche adaptée au terroir.
- Prioriser l'agriculture biologique dans les baux ruraux.
- Favoriser l'implantation de haies bocagères dans les champs.
- Accompagner les agriculteurs dans une transition vers l'agriculture biologique. Étudier la possibilité de mettre en place des aides financières.
- Réfléchir à des process pour valoriser les récoltes non utilisables.
- Développer le compostage sur les lieux de production de déchets.
- Organiser des rencontres entre les producteurs bio et issus de l'agriculture conventionnelle.

Coupler l'action climat et la préservation de la biodiversité

- Inciter les nouvelles générations à maintenir les arbres fruitiers dans les jardins et conserver les vergers non exploités.
- Agir pour une agriculture sans pesticide en commençant déjà par instaurer une zone tampon entre les habitations et les champs.
- Faire en sorte que chaque commune adhère à la démarche originale initiée par la Région Alsace et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse sous l'appellation Commune Nature.
- Instaurer des zones tampons "Zéro pesticide" en limite de champ.
- Inciter les producteurs à n'utiliser les produits phytosanitaires que en curatif et non en préventif.
- Organiser des nettoyages plus fréquemment, notamment des abords des routes.

Accroître la rétention carbone du territoire (usages des sols, etc.)

- Agir pour étendre l'initiative "4 pour 1000" qui vise à modifier les pratiques agricoles pour fixer plus de carbone dans les sols.
- Végétaliser autant que possible le territoire ; planter des arbres, notamment en compensation de la ZA de Herrlisheim – et pas seulement en arbres d'alignement.
- Favoriser la biodiversité, en substituer à la disposition "normale" du code civil un droit local plus souple pour booster les capacités de plantation d'arbres dans les jardins.

Adapter l'environnement naturel au changement climatique

- Prendre en compte, en matière agricole, les risques aggravés par le changement climatique (y compris : inondations).
- Inciter les citoyens à planter des essences locales d'arbres fruitiers ou adaptés au climat.

Renforcer les circuits courts

- Adapter les plages horaires du marché à la disponibilité des gens (soirs et weekend).
- Identifier et référencer les producteurs locaux sur une carte des producteurs locaux (numérique).
- Se fournir en circuits courts dans les cantines scolaires.
- Mutualiser les achats à l'échelle de collectivités de la communauté de commune.
- Renforcer les circuits courts
- Développer les circuits courts dans la restauration collective.
- Encourager un approvisionnement local des commerces et des restaurants
- Réfléchir à des leviers pour mettre en place des circuits courts qui vont des entrepôts vers les habitats.

Sensibiliser les consommateurs, en faveur d'une consommation responsable

- Communiquer auprès des différents publics sur les enjeux de la consommation de produits locaux, de saison, issus de l'agriculture raisonnée et issus de l'agriculture biologique.
- Lancer un du Défi Famille à Energie Positive.
- Sensibiliser les habitants aux avantages des toilettes sèches.
- Informer les citoyens sur l'impact carbone des produits du commerce.
- Développer l'éco sensibilisation à l'école.
- Sensibiliser les associations aux écogestes lors des manifestations.

Réduire et optimiser la gestion des déchets, dans une perspective zéro carbone

- Sensibiliser les entreprises, les particuliers, les collectivités et les particuliers à une politique de réduction des déchets et de recyclage.
- Sensibiliser le public et les scolaires à la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Mettre des poules à disposition des particuliers pour la réduction des déchets alimentaires.
- Développer la méthanisation des déchets agricoles et alimentaires.
- Faire un rappel de sensibilisation de l'interdiction du brûlage des déchets verts, dans les bulletins municipaux. Mettre fin au brûlage des sapins.
- Organiser une action pour lutter contre le suremballage.
- Améliorer la communication sur le tri et le recyclage des déchets notamment sur l'élargissement des consignes.
- Demander au SMICTOM d'accompagner les organisateurs de manifestations dans la gestion du tri des déchets.
- Remettre en place un système de consigne.
- Inciter les immeubles collectifs à mettre en place des solutions de compostage.

4. Thème économie locale

Sensibiliser le monde économique et soutenir les efforts de RSE

- Sensibiliser et proposer des formations sur le changement climatique aux entreprises. Accentuer l'effort sur les petites entreprises.
- Organiser les réseaux d'acteurs pour lutter contre le changement climatique.
- Renforcer les formations - qualifications « durables » des agents économiques locaux

Limiter les impacts carbone de l'activité économique

- Inciter les entreprises à limiter l'éclairage.
- Effectuer un bilan carbone des Zones d'Activités et mettre en place des actions pour réduire les impacts.
- Mettre en place un cahier des charges intégrant des critères de durabilité à respecter lors de l'établissement d'une nouvelle entreprise.
- Concentrer géographiquement les industries et éviter la démultiplication des sites.
- Développer les espaces de services mutualisés (restauration, bureaux et salles de réunion partagés...)
- Faire en sorte que les entreprises choisies pour les futures ZA soient le plus possible neutres en carbone; végétalisation, panneaux solaires et pourquoi pas méthanisation

Faire de la transition écologique un levier de croissance économique

- Développer l'économie circulaire et les mutualisations
- Communiquer sur l'économie de fonctionnalité et valoriser les plateformes existantes.
- Recenser les entreprises qui agissent pour l'innovation durable.
- Soutenir les entreprises innovantes notamment à travers des actions de communication.
- Offrir des formations sur la durabilité aux entreprises ; informer les entreprises sur les formations disponibles autour du développement durable adapté à leurs activités.
- Réfléchir à des stratégies pour permettre aux entreprises de mutualiser leurs services.
- Mettre en place une filière pour le recyclage des palettes.
- Mettre en place une filière pour la méthanisation des déchets organiques professionnels.

Rendre les acteurs publics exemplaires, optimiser l'éclairage public

- Développer des mutualisations de véhicules et le covoiturage entre les communes qui composent la Communauté de communes.
- Développer une politique commune en termes d'efficacité de l'éclairage public, d'horaires d'éclairage et de lutte contre la pollution lumineuse – en incluant les enseignes commerciales lumineuses.

5. Thème nouvelles énergies

Énergie solaire

- Faire la promotion du cadastre solaire.
- Développer le photovoltaïque pour les particuliers.
- Utiliser les documents d'urbanisme pour favoriser le développement du photovoltaïque.
- Installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics.

Biomasse

- Développer la filière bois énergie : mettre en place une gestion durable des forêts ; développer une filière de qualité bois sec et valoriser les déchets verts (feuilles) par la méthanisation.
- Développer l'usage de la biomasse, en méthanisation ou en biocarburants, notamment à partir de nos déchets (ex : pour des zones d'activité comme la future ZA de Drusenheim).

Énergie géologique et géothermique

- Étudier le potentiel géothermique en surface et en profondeur sur le territoire. Développer la géothermie.
- Développer la géothermie eau/eau pour le chauffage et le rafraîchissement.
- Étudier la possibilité de développer un réseau de chaleur géothermique en géothermie profonde.

Énergie hydrolienne

- Réfléchir à la possibilité de développer des microcentrales hydrauliques.
- Remettre en route, restaurer et installer des solutions de production d'énergie sur les moulins du territoire.

Développer les réseaux de chaleur et toutes les énergies alternatives

- Étudier la possibilité de mettre en place un réseau de chaleur en récupérant la chaleur fatale des industriels.
- Valoriser les déchets des industries dans des filières énergie.

Agir pour le choix des ENR, en soutenant l'engagement collectif des ménages

- Faciliter et encourager la création de groupements de particuliers autour de projets ENR. Pour favoriser le développement des énergies renouvelables, agir pour que ceux qui le désirent puissent choisir un fournisseur garantissant des investissements dans les ENR.